

**Gestionnaire : BMO Investissements Inc.**

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds FNB d'actions américaines à positions acheteur et vendeur BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. au 1 800 304-7151 ou à l'adresse servicealclientele.fondsmutuels@bmo.com, ou visitez le www.bmogam.com/ca-fr/ressources/documents-reglementaires.

**Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

Ce fonds est un OPC alternatif. Il a la capacité d'investir dans des catégories d'actifs ou d'utiliser des stratégies de placement qui ne sont pas permises à d'autres types d'OPC. Les stratégies particulières qui le distinguent des autres types d'OPC comprennent notamment : la capacité accrue d'utilisation de dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture; la capacité accrue de vente de titres à découvert; et la capacité d'emprunter des fonds aux fins de placement. Même si ces stratégies seront appliquées conformément aux objectifs et aux stratégies de placement du fonds, elles pourraient accélérer le rythme auquel votre placement perd de la valeur, selon la conjoncture du marché.

**Bref aperçu**

**Code(s) du fonds :**

BMO95380

BMO Investissements Inc.

**Date de création de la série :**

28 mai 2025

BMO Gestion d'actifs inc.

**Valeur totale du fonds au 28 mai 2025 :**

Cette information n'est pas disponible car le fonds est nouveau.

**Gestionnaire du fonds :**

**Gestionnaire(s) de portefeuille :**

**Distributions :** Chaque trimestre en mars, en juin, en septembre et en décembre (le revenu net et/ou un remboursement de capital) et en décembre (les gains en capital nets)

**Ratio des frais de gestion (RFG) :**

Cette information n'est pas disponible car le fonds est nouveau.

**Placement minimal :**

500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

**Dans quoi le fonds investit-il?**

Le fonds a comme objectif de générer une plus-value du capital à long terme en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des positions acheteur et vendeur sur des titres de capitaux propres d'émetteurs des États-Unis. L'excédent de trésorerie sera investi, directement ou indirectement, dans des titres de créance. Le fonds investit actuellement dans le FNB BMO d'actions américaines à positions acheteur et vendeur.

Le fonds est un OPC alternatif qui peut avoir recours, ou être exposé, à des dérivés, ce qui peut se traduire par un niveau d'effet de levier qui n'est pas autorisé aux OPC traditionnels. En outre, contrairement aux OPC traditionnels, le fonds n'est pas tenu de détenir des titres de créance à court terme liquides ou d'autres types de couverture en espèces en ce qui concerne ses expositions au marché obtenues par l'utilisation de dérivés. L'exposition globale du fonds aux emprunts en espèces, aux ventes à découvert et aux opérations sur dérivés visés utilisés aux fins de levier ou à des fins autres que de couverture ne peut dépasser 300 % de la valeur liquidative du fonds, calculée quotidiennement, sauf si le Règlement 81-102 ou une dispense de l'application de celui-ci l'autorisent.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 28 mai 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

**Dix principaux placements (au 28 mai 2025)**

Cette information n'est pas disponible car le fonds est nouveau.

**Répartition des placements (au 28 mai 2025)**

Cette information n'est pas disponible car le fonds est nouveau.

**Quels sont les risques associés à ce fonds?**

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

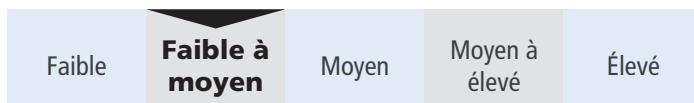
En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

**Niveau de risque**

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau fonds, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par BMO Investissements Inc. En règle générale, ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

**Aucune garantie**

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

**Quel a été le rendement du fonds?**

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau.

**Rendements annuels**

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série F du fonds sur 3 mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau.

**Rendement moyen**

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement composé annuel d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de série F du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau.

**À qui le fonds est-il destiné?****Envisagez d'investir dans ce fonds si :**

- vous recherchez la croissance du capital
- vous souhaitez obtenir une exposition au marché américain
- vous recherchez une stratégie alternative à ajouter à votre portefeuille actuel
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine volatilité de la valeur marchande de votre placement).

**Un mot sur la fiscalité**

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

**Combien cela coûte-t-il?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

**1. Frais d'acquisition**

Plutôt que de verser des frais d'acquisition à l'égard de chaque opération, vous versez à la société de votre représentant des frais annuels fondés sur la valeur de vos actifs. Vous ne versez aucun frais d'acquisition lorsque vous achetez des parts de série F du fonds.

**2. Frais du fonds**

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Les frais du fonds se composent des frais de gestion, des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels de cette série s'élèvent à 0,65 % de la valeur de la série. Puisque cette série est nouvelle, ses frais d'exploitation et ses frais d'opérations ne sont pas encore connus.

**Renseignements sur la commission de suivi**

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard de cette série du fonds.

### 3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

#### Frais

##### Frais de négociation à court terme

#### Ce que vous payez

De 0 à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou échangez puis faites racheter ou échangez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur échange. Cette pénalité sera payée directement au fonds.

##### Frais d'échange

Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. À l'heure actuelle, ces frais peuvent atteindre jusqu'à 2 % du montant que vous échangez.

##### Frais de la série F

Les parts de série F conviennent aux investisseurs qui ont ouvert un compte assorti de frais fixes ou qui participent à un programme intégré de la société de leur représentant. Vous pouvez acheter des parts de série F uniquement par l'intermédiaire de votre représentant si sa société a conclu une convention relative à la série F avec BMO Investissements Inc. et uniquement avec l'autorisation préalable de celle-ci.

### Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

### Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.  
First Canadian Place  
100, rue King Ouest, 43<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 304-7151  
[www.bmogam.com/ca-fr/investisseur/](http://www.bmogam.com/ca-fr/investisseur/)  
Courriel : [servicealaclientele.fonds@bmo.com](mailto:servicealaclientele.fonds@bmo.com)

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse [www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).